

Procès verbal du conseil d'école du premier trimestre

Présents :

Enseignants : Benard Emmanuelle, Guyon Céline, Mauconduit Sandrine,, Gallot Anne-Laure,, Borne Karine, Froger Nathalie, Steier Anna, Miranda Romain

Mairie M. Wissocq, M. Roullé,, M. Fouquet, M. Sallé

Représentants de parents Mme Charpentier Mme Charpentier M. Créteur Mme Rousseau M. Wissocq,, Mme Barthélémy,, Mme Bourdelas, M. Del peso, Mme Leliard,

Excusés :

M. Monnier, M. Charpentier

Absents : M. Cintrat M. Chéramy Mme Sallé M. Plessis Mme Caron

Les élections de parents d'élèves

Les quatorze parents ont été élus avec un taux de participation de 44% avec 200 inscrits et 88 votants. (1 famille sur 2)

Les parents ne semblent pas très motivés pour les élections par ailleurs ils sont très présents lors des manifestations proposées par l'école et répondent à toutes les demandes de rendez-vous proposés par les enseignants.

TITULAIRES

Mme Barthélémy

Mme Charpentier

Mme Charpentier

M. Créteur

M. Plessis

Mme Rousseau

M. Wissocq

SUPPLEANTS

Mme Bourdelas

Mme Caron

M. Cintrat

M. Del Peso

Mme Leliard

Mme Sallé

M. Chéramy

Bilan de rentrée scolaire à la date du conseil d'école :

Effectifs

Par classe d'âge : PS : 22 MS : 17 GS : 21
CP : 22 CE1 : 25
CE2 : 16 CM1 : 14 CM2 : 17

Par classe : PS MS : 19 PSMS : 20 GS : 21 CP : 22 CE1 : 25 CE2 CM1 : 23 CE2 CM2 : 24

Pour l'école : 154 élèves

Personnel

Céline Guyon en PS MS avec Chantal Pipereau ATSEM (le matin et après-midi sauf le lundi et jeudi de 13 h 30 à 15 h 30)

Paula Lebeau remplacée par Fanny Doré avec ATSEM Florence Travers (le matin et fin d'après-midi)

Emmanuelle Benard en GS avec Chantal Pipereau ATSEM le jeudi et vendredi après-midi

Sandrine Mauconduit et en CP

Anne-Laure Gallot et Anna Steier puis Miranda Romain le vendredi en CE 1

Nathalie Froger et Priscilla Hugon le vendredi en CE2 CM1

Karine Borne et Anna Steier puis Miranda Romain le lundi et le mardi CE2 CM2

Les locaux

La nouvelle classe de maternelle est installée dans l'ancien dortoir. Ainsi les trois classes de maternelle fonctionnent dans le même espace.

Le dortoir a été transféré dans la salle de réunion . Les ATSEM installe les lits le midi et les range pour 15 h 30 afin que les classes élémentaires puissent faire les activités physiques et sportives de 15 h 30 à 16 h 30 .

La garderie s'installe à partir de 16 h dans cette même salle mais en utilisant qu'uniquement l'espace cuisine.

La bibliothèque, qui est installée dans la pièce de la nouvelle classe, est utilisée selon un planning par toutes les classes durant les temps de motricité des PSMS de Mme Doré.

Organisation de la journée scolaire

Emploi du temps et aide personnalisée

Les horaires de l'école sont de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Les portes de l'école sont ouvertes à 8 h 50 et à 13 h 20.

Un temps d'aide personnalisée est organisé sur le temps de midi de 12 à 12 h 40.

Ce temps d'aide personnalisée a pour but de prendre en charge les élèves pour lesquels un accompagnement supplémentaire est nécessaire afin de leur permettre d'acquérir les compétences attendues en fin d'année.

Les enfants pris en charge sont choisis par les enseignants lors d'une réunion. L'accord des parents est indispensable à ce temps de travail. Pour la première période, on était pris en charge : 22 élèves de GS, 6 élèves de CP, 7 élèves de CE1, 1 élève de CE2, 2 élèves de CM1, 7 élèves de CM2

A la prochaine période, les enfants de PS MS seront également pris en charge pour des temps de langage en petit groupe de 12 h 40 à 12 h 55 et de 12 h 55 à 13 h 10.

Planning piscine

Chaque classe à partir du CP ira à la piscine cette année.

Les CP vont à la piscine le vendredi, les CE2 CM1 le lundi jusqu'au 02/02/11

Les CE1 iront à la piscine le vendredi à partir du 02/02/2010, les CE2 CM2 le lundi.

Nous avons obligatoirement besoin d'un accompagnateur agréé en cas d'absences d'un maître nageur.

Planning des récréations

Du Cp au CM2 : les récréations se font de 10 h 30 à 10 h 45 et de 15 h à 15 h 15.

En maternelle : les récréations se font de 10h45 à 11h15 et de 15h15 à 15 h 45. Ces temps de récréation ont été modifiées, afin de répondre davantage à une prise en charge plus efficace des élèves de maternelle.

Les langues vivantes

Un décloisonnement entre Emmanuelle Benard (habilitée en anglais) et Mme Froger le lundi et le mardi

Un enseignement de Mme Steier puis M. Miranda (habilités en anglais) dans le fonctionnement ordinaire de la classe de CE1 et de CE2 CM2

Les projets d'école :

Des projets autour d'un thème La couleur

Plusieurs classes GSCPCE1 CE2 CM2 participent à une activité **au musée de Châteaudun** :

Découverte des tableaux du musée / observation des couleurs présentes sur les toiles / questionnement : comment les peintres font-ils pour avoir autant de couleurs différentes ? / expérimentation : la décomposition des couleurs et le mélange des couleurs / observation de peinture pointillistes et du principe du mélange optique

Le coût de ces quatre animations est de 50 euros par classe. (financement par la coopérative)

Les classes maternelles participent à **Rencontre en chantant**. Ils chanteront le 14 avril à Bonneval.

La classe CP est inscrite au projet Danse au cœur. Une chorégraphe viendra 5 fois à l'école pour une finalisation au théâtre de Chartres.

La classe de CE2 CM1 est inscrite au projet **Ecole et cinéma**. Les élèves se rendront au cinéma 3 fois dans l'année.

Un journal sera produit avec deux parutions dans l'année. Il sera construit lors de décloisonnement entre les classes pour la production d'écrit, le jeudi après-midi.

Des manifestations communes permettront aux enfants d'exposer et de montrer leur savoir faire : le 28/05 il y aura un vernissage.

Le projet d'école

Le projet d'école document institutionnel qui fixe les axes de travail prioritaires en fonction des élèves de chaque école a été rédigé l'année dernière. Cette année il va s'agir de le mettre en œuvre et d'évaluer en fin d'année les impacts des stratégies mises en œuvre.

- viser à donner un répertoire de références par rapport à son âge dans le patrimoine littéraire
- Participer à des échanges de manière constructive avec un vocabulaire adapté
- Produire, écrire, rédiger des écrits

- Comprendre que chaque problème numérique rentre dans une catégorie de problème (additive multiplicative) et mettre en place une démarche experte pour chaque catégorie

SOCLE COMMUN : CE1 CM2 avec évaluations nationales (janvier et mai)

Les activités extérieures et leur financement

Le transport à l'école :

Le nombre de sorties est comptabilisé en heure soit 60 heures pour l'ensemble des classes.

Pour cette année avec les différents projets , il y a déjà 47 heures prévues.

La coopérative scolaire :

Le financement des projets est fait par la coopérative scolaire.

Comptes : Août 2010 : 3612.87 euros.

Assurances : OCCE + assurance vont être regroupés avec la MAIF.

Changement de banque car une nouvelle convention est signée avec le Crédit Mutuel.

Remerciements : subventions du SIRP et pour les bus disponibles pour les sorties pédagogiques

La sécurité dans l'école :

Le règlement intérieur :

Relecture et modification + annexes « Charte d'utilisation du matériel informatique et d'Internet. » + vote

Sécurité :

Exercice de sécurité effectué le 17/09/10 à 9 h 45. La sortie s'est faite en 1 min 40.

Questions diverses :

- Fête de Noël
- Les parents d'élèves sont en questionnement par rapport à la création d'une association de parents

- Monsieur Wissocq apporte des précisions sur l'achat d'un vidéoprojecteur et d'une photocopieuse couleur et sur l'installation de rideaux isolants dans la cantine et dans la classe du TBI.